

Plan Climat Air Énergie Territorial

10 novembre 2020,
Chantérac

Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne

📍 7 allées de Tourny - CS 81225 - 24019 PERIGUEUX cedex ☎ 05 53 06 62 00 ✉ accueil@sde24.fr

● Réseau électrique ● Réseau gaz ● Eclairage public ● Mobilité durable ● Transition énergétique

sde24.fr





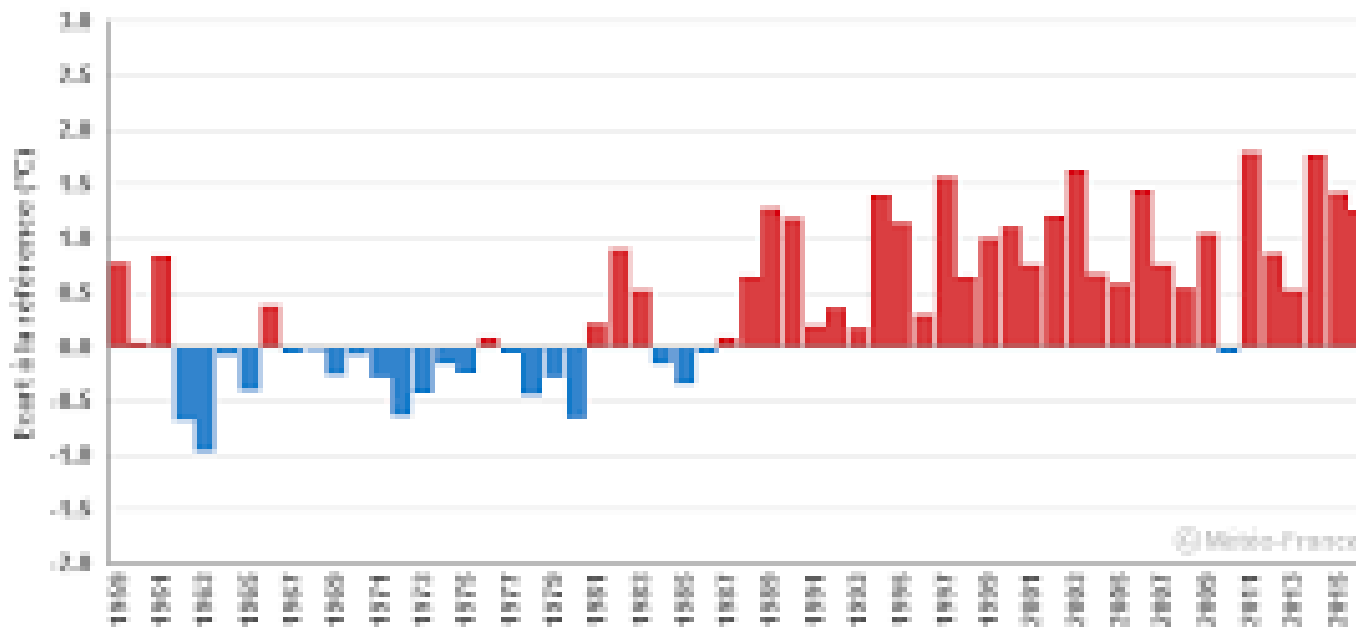
POURQUOI UN PLAN CLIMAT ?

2

Un changement déjà engagé :

Les 10 années les plus chaudes intervenues au 21^{ème} siècle

Ecart à la moyenne des température
en Nouvelle-Aquitaine depuis 1959



 Ecart à la référence de la température moyenne



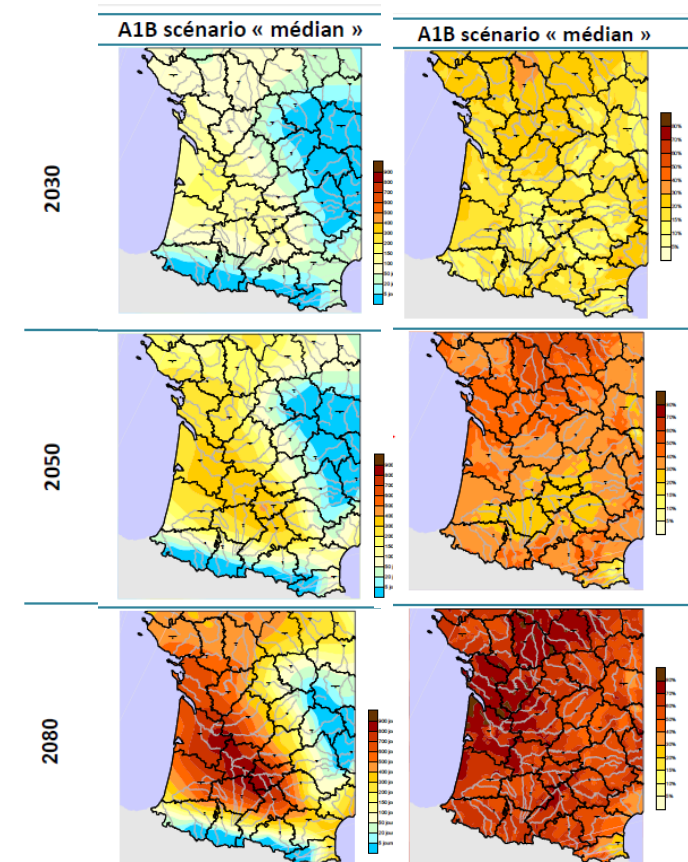
POURQUOI UN PLAN CLIMAT ?

3

Les tendances :

- +2°C à 2050, jusqu'à +4°C en 2080
- modification des précipitations, événements extrêmes
- Augmentation du nombre de journées chaudes
- Augmentation en conséquence de la sécheresse des sols

Evolution des jours de canicule / Evolution des sécheresses



Evolution des températures et des précipitations.
Etude MEDCIE Grand Sud-Ouest, 2011



QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

4

Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET

Décrit dans la loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 :

- L'EPCI est **coordinateur de la transition énergétique sur son territoire**
- Le PCAET doit être élaboré au niveau **intercommunal**
- Il est obligatoire pour le EPCI de plus de 20 000 habitants
- Les EPCI de moins de 20 000 habitants pourront toutefois s'engager dans une **démarche volontaire de réalisation d'un PCAET** et pourront ainsi participer à la réalisation des objectifs fixés par la loi TECV et/ou anticiper les obligations d'élaboration de PCAET qui pourraient leur être imposées dans l'avenir.



QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

5

- Document de **planification** établi à l'échelle intercommunale et qui fixe les objectifs de l'EPCI en matière de :
- Baisse des consommations d'énergie
 - Diminution des émissions de gaz à effet de serre
 - Augmentation de la production d'Énergies Renouvelables
 - Amélioration de la qualité de l'air
 - Adaptation au changement climatique
- Il ne porte pas que sur les compétences de la communauté de communes mais sur **l'ensemble des composantes d'un territoire** :
- Habitat
 - Développement économique, y compris agriculture et forêt
 - Transports
 - Services
 - ...



ETAPES D'UN PLAN CLIMAT

6

1. Diagnostic

- Etat des lieux transversal

2. Stratégie

- Orientations stratégiques du projet (horizons 2030 et 2050)
- Objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de polluants, maîtrise de l'énergie, adaptation au changement climatique et production d'Énergies Renouvelables

3. Programme d'actions

- Actions opérationnelles programmées sur 6 ans : portage public et privé

4. Suivi et évaluation

- Indicateurs de suivi et évaluation après 3 ans
- Révision du PCAET tous les 6 ans

Evaluation Environnementale Stratégique

Durée : 18 mois



PROPOSITION DU SDE 24

7

- La loi autorise le SDE 24 à porter pour le compte des EPCI qui le souhaitent, l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial

- Le SDE 24 porte un marché d'assistance à l'élaboration des Plans Climat pour les EPCI :
 - Démarche facilitée (bureaux d'études recrutés)
 - Gain financier par une économie d'échelle
 - Données de diagnostic achetées par le SDE 24

- A ce jour, 8 EPCI ont adhéré à la démarche :
 - 2 EPCI « obligés » : plus de 20 000 habitants
 - 6 EPCI « volontaires » : moins de 20 000 habitants



LES EPCI ENGAGÉS

8

EPCI inscrits dans
la démarche du
SDE 24



EPCI du
Bergeracois





PROPOSITION DU SDE 24

9

→ **Accès des EPCI signataires de la convention Paquet Energie – Climat** à l'accord-cadre d'élaboration des Plans Climat

→ **Coût pour la Communauté de Communes :**

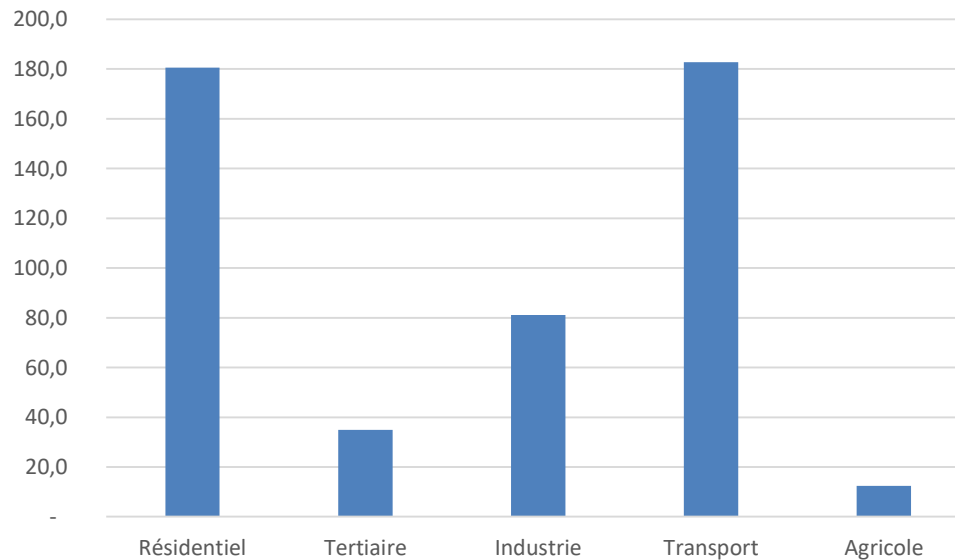
Coût du bureau d'études	33 254 €
Aide de l'ADEME	7 696 €
Aide du SDE 24	3 848 €
Communauté de Communes (sur 2 exercices au moins)	21 709 €



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

10 Consommation d'énergie

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energie par habitant	26 MWh	28 MWh
Facture énergétique	60 millions €	1 162 M €
Facture par habitant	3 148 €	2 791 €



- Une énergie très coûteuse
- Domination du résidentiel et des transports

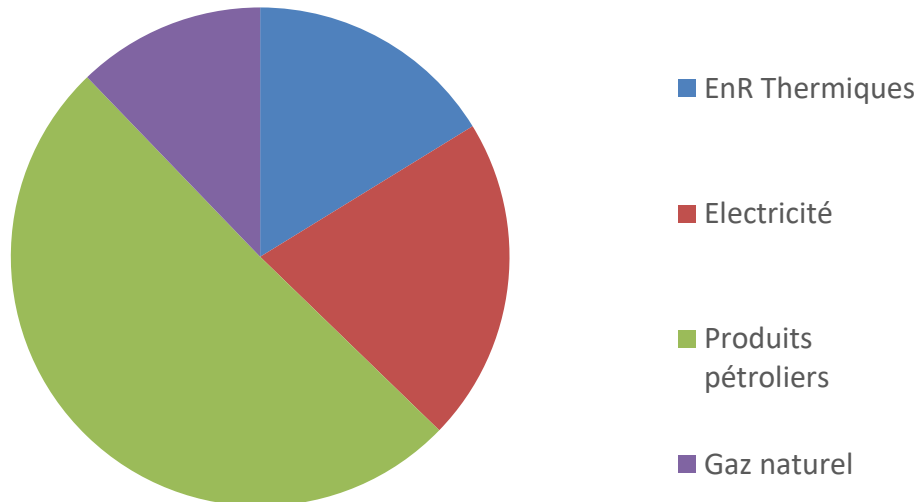
Source : AREC, 2017



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

11 Consommation d'énergie

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energie par habitant	26 MWh	28 MWh
Facture énergétique	60 millions €	1 162 M €
Facture par habitant	3 148 €	2 791 €



→ Dépendance au pétrole et, plus généralement, à des énergies produites à l'extérieur du territoire

Source : AREC, 2017

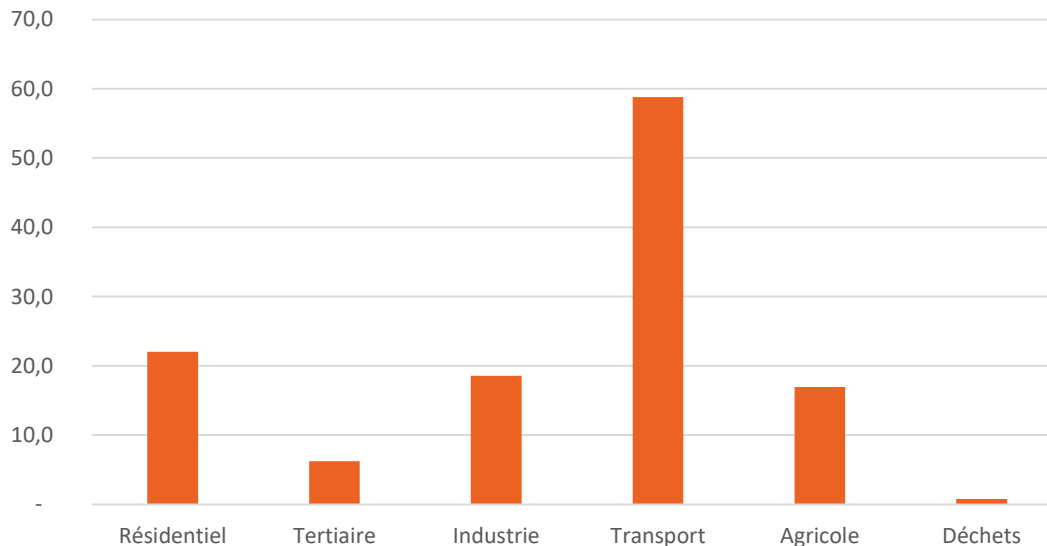


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

12

Gaz à Effet de Serre

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Emissions énergétiques	106 000 T	2 091 000 T
Emissions non énergétiques	18 000 T	1 219 000 T
Emissions totales par habitant	6,6 T	7,9 T



- Une forte part des transports
- A compléter par un diagnostic sur les usages

Source : AREC, 2017

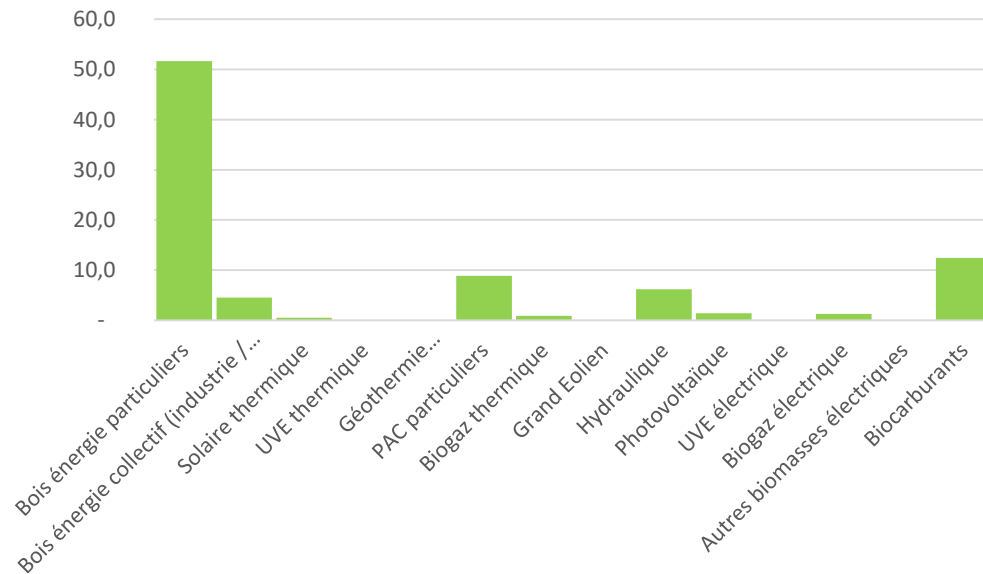


LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN CHIFFRES

13

Energies Renouvelables

	CC Isle Vern Salembre	Dordogne
Energies renouvelables	88 GWh	2 053 GWh
Dont bois-énergie	59 %	68 %
Part dans la conso d'énergie	18 %	18 %



→ Place prépondérante du bois

→ Potentiel économique des autres filières

Source : AREC, 2017



LES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

14

La stratégie du Plan Climat intercommunal doit respecter les objectifs nationaux et régionaux :

- **Nationaux : Loi Energie-Climat, Stratégie bas carbone :**

- Consommation d'énergie : - 20 % en 2030 (2012)
- Emissions de gaz à effet de serre : - 27 % en 2030 (2013)
- Part des énergies renouvelables : 33 % en 2030

- **SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement :**

- Consommation d'énergie : - 30 % en 2030 (2010)
- Emissions de gaz à effet de serre : - 45 % en 2030 (2010)
- Part des énergies renouvelables : 50 % en 2030



LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

15

- **En plus des enjeux liés au dérèglement climatique, des enjeux locaux renforcent l'intérêt du Plan Climat :**
 - pour la population
 - Dépenses énergétiques des logements
 - Dépendance au véhicule individuel des ménages
 - pour le maintien ou développement économique
 - Compétitivité et innovation (industrie et tertiaire)
 - Renforcement de filières locales (bâtiment, énergies renouvelables)
 - Adaptation au changement climatique (agriculture et sylviculture)



LE CONTENU DU PLAN CLIMAT

○ Exemples d'actions :

Rénovation des bâtiments

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Programmation d'audits et plan pluriannuel d'investissement sur les bâtiments publics
- Application du « décret tertiaire »



LE CONTENU DU PLAN CLIMAT

17

○ Exemples d'actions :

Activités économiques

- Favoriser les circuits courts : projet alimentaire territorial
- Soutenir la filière bois : construction – énergie
- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles induites par le changement climatique
- Mobiliser les entreprises du bâtiment dans la rénovation



LE CONTENU DU PLAN CLIMAT

18

○ Exemples d'actions :

Aménagement, urbanisme

- Mener PLUi et Plan Climat de manière concomitante
- Prendre en compte les risques naturels dans les documents d'urbanisme
- Traiter les îlots de chaleur dans les bourgs / centres-villes
- Créer des aménagements exemplaires
- Prévenir le risque d'incendie



LE CONTENU DU PLAN CLIMAT

○ Exemples d'actions :

Mobilité

- Réinvestir les centres-bourgs et limiter l'étalement urbain
- Navette ferroviaire Mussidan – Niversac
- Développer l'intermodalité : pôles d'échange
- Mise en place d'un schéma cyclable



LE CONTENU DU PLAN CLIMAT

○ Exemples d'actions :

Energies renouvelables

- Faciliter les projets photovoltaïques sur toitures publiques et privées : cadastre solaire
- Développer le financement participatif local : création d'une société citoyenne
- Planifier dans le PLUi : foncier favorable ou non



○ Exemples d'actions :

Collectivités exemplaires

- Stratégie de diminution des consommations de l'éclairage public : rénovation – codes-temps – redimensionnement
- Suivi des consommations d'énergie du patrimoine bâti
- Conditions environnementales dans les marchés publics
- Communiquer auprès des habitants sur les actions : animations locales, cafés climat ...



○ Exemples d'actions :

Adaptation au changement climatique

- Faciliter les projets photovoltaïques sur toitures publiques et privées
- Gestion de la ressource en eau, préservation des zones humides
- Végétaliser les espaces publics
- Adapter les essences forestières



23

- **Si la Communauté de communes délibère favorablement :**
 - Convention CdC / SDE 24
 - Bureau d'études commence son travail de diagnostic
 - Mise en place de groupes de suivi du Plan Climat :
 - Pilotage : élus
 - Mobilisation : des entreprises, des institutionnels, agriculteurs, associations ...
 - Appui du SDE :
 - Animation départementale
 - Aide au suivi et à l'évaluation



PLAN CLIMAT 24
Air Energie Territorial

SDE 24
Syndicat Départemental d'Énergies

Merci de votre attention